



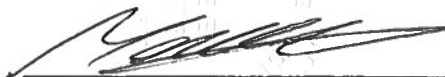
CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE N° 2025-013

Je, Maxime Trudel, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public *Dérogation mineure - N° 2025-013* visant à autoriser le bouclage de la rue Hervé-Gravel, et ce, en date du 18 août 2025.

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Maxime Trudel, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public *Dérogation mineure - N° 2025-013* sur le site Internet de la Municipalité le 18 août 2025.



Maxime Trudel
Directeur général adjoint et
greffier-trésorier adjoint

18 août 2025

Date